

Avis d'appel d'intérêt

DR22-INT-002

EXPLOITATION DES RESTAURANTS DU CENTRE SPORTIF GIRARDIN ET DE L'OLYMPIA YVAN COURNOYER

PROJET

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres, mais plutôt d'un avis d'intérêt dans le cadre de l'exploitation des restaurants du Centre Sportif Girardin et de l'Olympia Yvan Cournoyer.

LE DÉPÔT DE L'INFORMATION

Les entreprises intéressées par ce projet doivent en informer la Ville par courriel à l'adresse p.lefebvre@drummondville.ca. Les réponses doivent être envoyées avant **11 h le 13 mai 2022**.

L'OBJECTIF

La Ville de Drummondville (la Ville) assure depuis longtemps l'exploitation des concessions de restauration de l'aréna *Olympia Yvan Cournoyer (OYC)* par le biais du *Drummondville Olympique (DO)*. La Ville souhaite maintenant que le DO puisse se concentrer sur sa mission, soit la gestion des sports sur le territoire drummondvillois. Pour ce faire, la Ville doit confier la gestion des concessions à une autre organisation. De plus, le Centre Sportif Girardin (CSG) étant maintenant opérationnel, l'entreprise qui obtiendra le mandat devra exploiter cette concession en plus de celle de l'OYC.

LE MANDAT

1. Une offre alimentaire santé doit être disponible au menu;
2. Les deux concessions doivent obligatoirement être prises en charge;
3. Un permis d'alcool permettant la vente est inclus;
4. Les équipements sont inclus et fonctionnels.

RÉMUNÉRATION

La Ville souhaite que le locataire paie un loyer mensuel. Le locataire conserve tous les revenus liés à l'exploitation des concessions.

M. Philippe Lefebvre
Coordonnateur, Division de l'approvisionnement